

LE CENTRE DE SAUVEGARDE DU MARAIS AUX OISEAUX (ÎLE D'OLÉRON, CHARENTE-MARITIME)

BILAN SUCCINCT DE 25 ANNÉES D'EXISTENCE (1982-2006)

C. LEMARCHAND* & C. BAVOUX*

Résumé : De 1982 à 2006, le centre de sauvegarde a accueilli 5 881 oiseaux sauvages en détresse (147 espèces), principalement des rapaces et des oiseaux de mer ou de rivage. Dix espèces représentent à elles seules 48,5 % des accueils. Les trois principales causes d'accueil sont : les collisions (36,9 %), l'épuisement (25,6 %) et les jeunes non volants (17,3 %). Parmi les 577 rapaces diurnes apportés durant la saison de chasse, 18,9 % ont été blessés par des plombs de chasse. Le pourcentage moyen d'oiseaux relâchés est de 41,1 %.

Summary : From 1982 to 2006, the wildlife hospital hosted 5 881 injured wild birds (147 species), most of them being raptors and sea birds. 48.5% of the cases are represented by only ten species. The three main causes of injuries are: collisions (36.9%), exhaustion (25.6%) and young birds (17.3%). Amongst the 577 diurnal raptors admitted during the hunting period, 18.9% were victims of illegal shooting. The average percentage of birds released is 41.1%.

Mots-clés / Key-words : Centre de sauvegarde de la faune sauvage, bilan des soins, Charente-Maritime / Wildlife hospital, outcome, Charente-Maritime.

Situé dans l'île d'Oléron, sur les communes de Dolus et de Saint-Pierre, le Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime. Implantée au sein d'un espace naturel sensible de quelque 50 ha de bois de feuillus bordés d'anciens marais salants, cette propriété abrite un parc de découverte de la faune locale à vocation pédagogique et un centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Créé en 1982 à l'initiative de A. FORMON, le centre de sauvegarde est affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) qui regroupe 41 centres – dont deux en Poitou-Charentes – qui répondent à des normes précises (L'HOSTIS, 2006). La vocation première de ces centres est de soigner les animaux sauvages en détresse – en étroite collaboration avec les vétérinaires –, dans le but de les relâcher dans leur milieu naturel (MULLER, 1987 ; FRITSCH, 1991 et 1997 ; STRAUB, 1994 ; GROLLEAU, 2003).

Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est habilité à héberger simultanément jusqu'à 30 oiseaux en convalescence (ce nombre pouvant être augmenté en cas de crise) : il bénéficie du concours d'une antenne basée à Saintes où les oiseaux ne pouvant être transférés aussitôt dans l'île d'Oléron sont pris en charge.

* Le Marais aux Oiseaux, BP 24, 17550 Dolus-d'Oléron.

Cette note dresse un bilan succinct des principales données collectées de 1982 à 2006, soit 25 années d'existence. Elle fait suite aux synthèses des années 1982-1993 et 1994-1997 (LEMARCHAND & BAVOUX, 1995 et 2000).

NOMBRE D'ACCUEILS ET ESPÈCES CONCERNÉES

De 1982 à 2006, 5 881 oiseaux appartenant à 147 espèces ont été accueillis. Seuls les oiseaux sauvages trouvés en détresse ont été considérés ici. Comme dans les bilans précédents, les oiseaux saisis par l'administration ou manifestement échappés de captivité, les oiseaux exotiques, domestiques ou semi-domestiques ainsi que les mammifères quelquefois accueillis n'ont pas été pris en compte. Les oiseaux qui sont morts durant leur transport vers le centre ont été comptabilisés. En revanche, les cadavres collectés lors de prospections spécifiques (comme celles effectuées de temps à autre sur les côtes après une tempête ou une pollution par des hydrocarbures) n'ont pas été pris en compte.

Près d'un tiers des oiseaux accueillis ont été trouvés sur Oléron même, la plupart des autres à moins de 60 km du centre. Dix espèces représentent à elles seules 2 852 oiseaux, soit 48,5 % des accueils (**Tab. 1**) : quatre d'entre elles sont des rapaces et quatre autres des oiseaux de mer ou de rivage. À elle seule, l'Effraie des clochers *Tyto alba*, espèce la plus souvent apportée, représente 9 % du nombre total d'accueils.

De nombreux facteurs interviennent dans la probabilité de trouver telle ou telle espèce, et plus encore dans la motivation du découvreur à venir en aide à un oiseau sauvage en détresse (FRITSCH, 1997) : son abondance dans les lieux où la présence humaine est la plus importante, sa taille, sa couleur, son statut (espèce protégée ou non), sa rareté... Cela explique pourquoi neuf des 10 espèces les plus fréquemment accueillies sont des espèces de taille moyenne à grande, relativement robustes. Le Martinet noir *Apus apus* fait figure d'exception, sans doute parce que lors de leur émancipation les jeunes de cette espèce – qui se reproduit fréquemment en milieu urbain – ne passent pas inaperçus lorsqu'ils se posent accidentellement à terre.

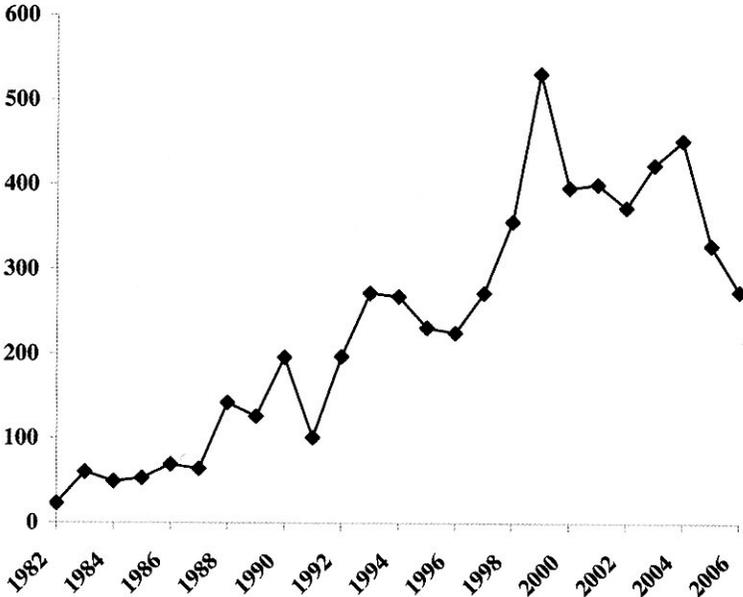
Tableau 1. – Liste des 10 espèces les plus fréquemment accueillies au centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux de 1982 à 2006.

Effraie des clochers <i>Tyto alba</i> (n = 527)
Guillemot de Troïl <i>Uria aalge</i> (n = 435)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> (n = 387)
Fou de Bassan <i>Morus bassanus</i> (n = 326)
Buse variable <i>Buteo buteo</i> (n = 260)
Goéland argenté <i>Larus argentatus</i> (n = 252)
Martinet noir <i>Apus apus</i> (n = 192)
Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i> (n = 177)
Hibou moyen-duc <i>Asio otus</i> (n = 150)
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i> (n = 146)

De 1982 à 1987, l'activité du centre de sauvegarde est restée très modeste, avec moins de 70 accueils par an (**Fig. 1**). Il faut attendre 1993 (soit la douzième année d'existence) pour dépasser le cap des 200 accueils annuels et 1998 pour le cap des 300. Cette progression plutôt lente, ponctuée de quelques à-coups, s'explique avant

tout par la situation très excentrée du centre dans le département, ce qui ne facilite pas l'acheminement des oiseaux, et aussi une faible médiatisation.

Figure 1. - Évolution annuelle du nombre d'oiseaux accueillis au centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux de 1982 à 2006.



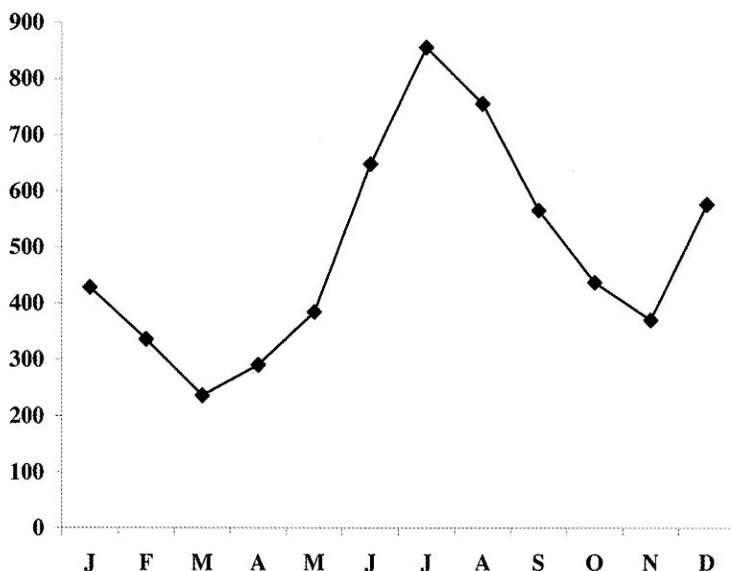
L'année 1999 se distingue par un pic de 531 accueils dû en partie à la prise en charge d'un nombre inhabituel d'oiseaux mazoutés suite au naufrage de l'Érika le 12 décembre. Selon CADIOU *et al.* (2003), ce naufrage a causé l'échouage d'au moins 1 622 oiseaux mazoutés, principalement des Guillemots de Troil *Uria aalge*, sur les côtes de la Charente-Maritime, avec un pic fin décembre 1999, début janvier 2000 (il s'agit d'un nombre minimum car le lieu d'échouage de 1 439 autres oiseaux n'est pas connu précisément : Vendée ou Charente-Maritime ?). Seulement 510 oiseaux (31,4 %) étaient encore en vie lorsqu'ils ont été découverts. La plupart d'entre eux, ainsi que plusieurs centaines d'oiseaux provenant d'autres départements, ont été pris en charge par le centre de soins provisoire mis en place à La Rochelle par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui a supervisé l'ensemble des opérations de secours dans le cadre du Plan national de sauvetage des oiseaux mazoutés (PSOM) validé par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE) (BRUCY & DUGUE, 2001). En étroite collaboration avec la LPO, le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux a mis en place une cellule de surveillance des plages oléronaises, grâce à l'aide de nombreux partenaires (municipalités, pompiers...) et plus de 200 bénévoles, afin de procéder au décompte et au ramassage des oiseaux échoués (morts ou vivants). Faute d'installations suffisantes (endommagées par ailleurs par la tempête du 27 décembre), l'action du centre de sauvegarde a dû être limitée à la prise en charge de 99 oiseaux (trouvés pour près des deux-tiers avant le 31 décembre).

De 2000 à 2004, le nombre annuel d'accueils reste compris entre 373 et 452 puis chute à 274 en 2006. Cette baisse de l'ordre d'un tiers est comparable à celle enregistrée dans bien d'autres centres (C. CRICKBOOM, secrétariat UFCV, *in litt.*), très vraisemblablement en raison de la crainte engendrée par l'apparition d'*Influenzavirus H5N1* (HP) en Europe à partir de 2005 (GAUTHIER-CLERC *et al.*, 2007).

Le nombre moyen d'oiseaux reçus ces dernières années est du même ordre de grandeur que celui de l'ensemble des centres de sauvegarde en France (CRICKBOOM & CRICKBOOM, 2005). Il est à noter que les centres les plus importants reçoivent annuellement plus de 1 500 oiseaux, comme par exemple le Centre de soins pour oiseaux sauvages du lyonnais (CSOL) qui accueille des oiseaux provenant de plusieurs départements (TAVERNIER, 2007).

Les mois de juin à septembre représentent 48 % des accueils (Fig. 2) : il s'agit pour près de la moitié d'entre eux de jeunes non volants ou en état de dénutrition dont la découverte est sans doute favorisée par une forte fréquentation touristique à cette époque de l'année. Un second pic, nettement plus restreint, apparaît en décembre et janvier, en raison notamment d'un nombre plus important d'échouages d'oiseaux pélagiques affaiblis.

Figure 2.— Évolution mensuelle du nombre d'oiseaux accueillis au centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux de 1982 à 2006.



CAUSES D'ACCUEIL ET RÉSULTATS DES SOINS PRODIGUÉS

Déterminées au vu des informations collectées auprès des découvreurs et de l'examen attentif des oiseaux réceptionnés (complétés si nécessaire par une radiographie lorsque la présence d'un corps étranger est soupçonnée), les causes d'accueil répertoriées ont été

regroupées en six grandes catégories, en distinguant deux grandes périodes : 1982-1997 dont les données ont déjà été publiées (LEMARCHAND & BAVOUX, 1995 et 2000) et 1998-2006 (Tab. 2). Ces causes d'accueil ne sont bien entendu pas représentatives des facteurs de régulation régissant les populations sauvages en raison de nombreux biais inhérents, entre autres, aux méthodes de collecte des données. Elles témoignent néanmoins de l'impact apparemment important de certaines activités humaines, sachant qu'une infime partie seulement des oiseaux touchés est retrouvée, et qu'en dehors d'opérations ponctuelles (comme le décompte d'oiseaux morts échoués sur le rivage après une tempête ou une marée noire), les cadavres ne sont que très rarement ramassés.

Tableau 2. - Principales causes d'accueil au centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux de 1982 à 1997 et de 1998 à 2006.

Causes d'accueil	1982-1997	1998-2006	Total
Collisions	896 (38,2 %)	1275 (36,1 %)	2 171 (36,9 %)
Épuisement	580 (24,7 %)	925 (26,2 %)	1 505 (25,6 %)
Jeunes non volants	384 (16,4 %)	633 (17,9 %)	1 017 (17,3 %)
Oiseaux mazoutés	109 (4,6 %)	256 (7,3 %)	365 (6,2 %)
Tir	212 (9 %)	89 (2,5 %)	301 (5,1 %)
Divers	167 (7,1 %)	355 (10 %)	522 (8,9 %)
Total	2 348	3 533	5 881

Globalement, trois causes d'accueil se détachent nettement des autres : toutes trois restent du même ordre de grandeur d'une période à l'autre.

- Collisions (n = 2 171 ; 36,9 %). La circulation routière a pu être incriminée dans 34,8 % des cas. Il s'agit en majorité de rapaces nocturnes (69,3 %), tout particulièrement d'Effraies des clochers *Tyto alba*, cette dernière espèce payant un lourd tribut à l'échelon national (SERVICE D'ÉTUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET AUTOROUTES, 2006).

- Épuisement (n = 1 505 ; 25,6 %). La raison en est le plus souvent inconnue, faute d'autopsies systématiques. Les oiseaux concernés comptent une forte proportion d'espèces pélagiques (37,9 %) comme le Guillemot de Troil et le Fou de Bassan *Morus bassanus*.

- Jeunes non volants (n = 1 017 ; 17,3 %). Ce sont, presque pour moitié, de jeunes rapaces (47,8 %), majoritairement des nocturnes (62,1 %). Parmi ces derniers, la plupart n'étaient pas blessés : ils n'auraient pas dû être ramassés, mais replacés en hauteur à l'abri d'un prédateur terrestre. Malgré une information constante de la part des centres de sauvegarde sur ce sujet, force est de constater que le ramassage des jeunes sortis du nid reste toujours très élevé, puisqu'il représente au niveau national 35,1 % des causes d'accueil en ce qui concerne les rapaces nocturnes pour la période 1999-2003 (CRICKBOOM & CRICKBOOM, 2005) : il s'agit de la deuxième cause d'accueil pour ces oiseaux, juste après la route (38,3 %).

Les trois autres causes d'accueil concernent chacune moins de 9 % des accueils. Oiseaux mazoutés (n = 365 ; 6,2 %). Il est manifeste que leur proportion durant la période 1998-2006 (7,3 %) est loin de refléter la réalité, le nombre d'oiseaux pris en charge en 1999 ayant été très marginal par rapport au nombre d'oiseaux vivants venus s'échouer en Charente-Maritime suite au naufrage de l'Érika.

- Tir (n = 301 ; 5,1 %). De 1982 à 2006, 109 des 577 rapaces diurnes accueillis durant la période de chasse ont été abattus, soit près de un sur cinq (18,9 %). Très élevée durant la période 1982-1993 (37,8 % ; n = 156), cette proportion a sensiblement diminué en 1998-2006 (6,8 % ; n = 293). Cela étant, il convient tout de même de noter que durant cette dernière période, 42 oiseaux appartenant à 15 espèces protégées aussi diverses que la Bernache cravant *Branta bernicla*, le Faucon émerillon *Falco columbarius* ou encore l'Oedicnème criard *Burhinus oediconemus* ont été victimes d'un coup de fusil. Malheureusement encore bien trop fréquentes, ces «bavures cynégétiques» ne sont pas isolées (CRICKBOOM & CRICKBOOM, 2005) : une certaine recrudescence a même été notée dans plusieurs régions françaises (LPO/UFCS, 2005).
- Divers (n = 522 ; 8,9 %). Cette catégorie regroupe toutes sortes de cas particuliers (empoisonnement, oiseau tombé dans une cheminée, attaque par un prédateur, bec cassé, patte nécrosée...), ainsi que les cas indéterminés dont la proportion est importante (40 %), faute de symptômes flagrants ou d'informations sur les conditions de la découverte.

Parmi les 5 881 oiseaux enregistrés de 1982 à 2006, 3 235 (55 %) n'ont pas survécu (Tab. 3) : 469 d'entre eux ont dû être euthanasiés après concertation entre le vétérinaire référent et le responsable du centre.

Malgré les soins prodigués, 230 oiseaux (3,9 %) ne pouvant être relâchés du fait d'un handicap ne leur permettant pas de survivre par eux-mêmes ont été transférés, au cas par cas, dans le parc de découverte du Marais aux Oiseaux. Il est à noter que la proportion d'oiseaux infirmes est passée de l'ordre de 10 % lors des toutes premières années de fonctionnement à moins de 2 % depuis 1994, en raison sans doute d'une meilleure appréciation de l'état des oiseaux dès leur arrivée et d'une meilleure pratique des soins (LEMARCHAND & BAVOUX, 2000).

Ce sont donc au total 2 416 oiseaux (41,1 %) qui ont pu être relâchés (après avoir été bagués pour certains). Le taux de réussite – un peu plus élevé de 1998 à 2006 (43,4 %) qu'auparavant (37,6 % de 1982 à 1997) – masque en fait une très grande variabilité, liée avant tout aux causes d'accueil elles-mêmes : la plupart des jeunes rapaces peuvent être relâchés dès qu'ils peuvent voler et se nourrir seuls, tandis les petits passereaux de quelques jours tombés du nid ou les oiseaux pélagiques trouvés épuisés sur la côte ont l'espérance de vie la plus faible.

Tableau 3. - Devenir des oiseaux accueillis au centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux de 1982 à 1997 et de 1998 à 2006.

Devenir des oiseaux	1982-1997	1998-2006	Total
Morts	1 297 (55,2 %)	1 938 (51,8 %)	3 235 (55 %)
Handicapés	169 (7,2 %)	61 (1,7 %)	230 (3,9 %)
Relâchés	882 (37,6 %)	1 534 (43,4 %)	2 416 (41,1 %)
Total	2 348	3 533	5 881

La contribution des centres de sauvegarde à la conservation de la biodiversité peut paraître négligeable sachant d'une part que la plupart des animaux relâchés appartiennent à des espèces communes (ou du moins relativement abondantes), d'autre part que la proportion de ceux qui se réinsèrent réellement dans la nature est inconnue.

Mais ces centres ne sont pas seulement des cliniques pour animaux sauvages en détresse. Le réseau qu'ils constituent à l'échelon national permet de recenser les causes de destruction de la faune sauvage. Par ailleurs, ils participent à diverses études scientifiques et à des programmes de restauration de populations d'espèces menacées comme par exemple l'Aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus*. Enfin, et ce n'est pas le moins important, ils contribuent à sensibiliser le grand public aux causes de mortalité engendrées par certaines activités humaines.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement A. LAGADEC (vétérinaire référent du centre de sauvegarde) pour son dévouement, ainsi que S. SEGUIN (responsable de l'antenne UFCS de Saintes) et les nombreuses personnes qui nous ont apportés leur soutien à un moment ou à un autre.

Dans près d'un cas sur deux, l'acheminement des oiseaux a été effectué directement par les particuliers qui les ont trouvés. Dans le cas contraire, il a pu avoir lieu grâce au «Réseau Oiseaux blessés 17» créé en 1997 par la Ligue pour la protection des oiseaux (avec l'appui logistique de 17 France Express), aux bénévoles de Nature Environnement 17 (NE 17) et du Groupe ornithologique Aunis-Saintonge (GOAS), aux agents de la Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime (FDC 17) et de la Garderie départementale de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), ainsi qu'au corps des sapeurs-pompiers du Pays de Marennes-Oléron. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUCY (L.) & DUGUE (A.-L.) 2001. *Bilan du plan national de sauvetage des oiseaux mazoutés. Marée noire de l'Érika 1999-2000*. LPO, Rochefort.
- CADIOU (B.), CHENESSEAU (D.) & JOSLAIN (H.) 2003. *Marée noire de l'Érika – Contribution à l'étude de l'impact sur l'avifaune. Bilan national des échouages et de la mortalité des oiseaux (BNEMO)*. Bretagne Vivante-SEPNB, LPO Loire-Atlantique, Observatoire des marées noires, DIREN Bretagne.
- CRICKBOOM (C.) & CRICKBOOM (D.) 2005. – Étude réalisée à partir des comptes-rendus annuels de 1999 à 2003. *Bull. UFCS*, hiver 2004 : 3-13.
- FRITSCH (P.) 1991. – *Insertion des centres de sauvegarde de la faune sauvage et redéfinition sociale du rapport à l'animal*. CRESAL, Saint-Étienne.
- FRITSCH (P.) 1997. – Qui découvre des animaux en péril ? Les agents initiaux d'une pratique de sauvegarde de la faune sauvage. *Regards sociologiques*, 14 : 41-71.
- GAUTHIER-CLERC (M.), LEBARBENCHON (C.) & THOMAS (F.) 2007. – Recent expansion of highly pathogenic avian influenza H5N1: a critical review. *Ibis*, 149 : 202-214.
- GROLLEAU (G.) 2003. – *Recueillir et soigner les petits animaux sauvages*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- L'HOSTIS (M.) 2006. – *Aspects réglementaires en matière de faune sauvage non captive*. UV53, n° 6-3. ENV, Nantes.
- LEMARCHAND (C.) & BAVOUX (C.) 1995. – Le centre de sauvegarde de la faune sauvage du Marais aux Oiseaux. Bilan 1982-1993. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 8 : 439-444.

LEMARCHAND (C.) & BAVOUX (C.) 2000.– Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux. Bilan des années 1994-1997. *La Trajhasse*, **19** : 11-14.

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX & UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE SAUVEGARDE 2005.– *Les hors-la-loi de la chasse : les «bavures cynégétiques»*. Communiqué de presse. LPO, Rochefort / UFCS, Paris.

MULLER (F.) 1987.– *Quelques aspects des recueils temporaires d'animaux sauvages. Intérêt de la création des centres de sauvegarde*. Thèse Doc. Phar., Nancy.

SERVICE D'ÉTUDES TECHNIQUES DES ROUTES ET AUTOROUTES 2006.– *Mesures de limitation de la mortalité de la chouette effraie sur le réseau routier*. SETRA, Bagnaux.

STRAUB (N.) 1994.– *L'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage. Bilan de quatre années de fonctionnement (1987-1990)*. Thèse Doc. Vét., ENV Nantes.

TAVERNIER (P.) 2007.– *Bilan d'activités 2006*. CSOL, Francheville.